

VIDE-GRENIER

Organisé par le Ski Club de la Planche des Belles Filles

le dimanche 26 mai 2024 à Plancher Bas (70).

REGLEMENT

1. *La participation au vide grenier implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.*
2. **l'exposant s'engage à ne rien laisser sur la voie publique à l'issue de la manifestation, sa caution de 10 € ne lui sera rendue que si son emplacement est propre en fin de journée.**
3. La cession des stands entre exposants est interdite.
4. L'installation des stands se fera impérativement de 6h45 jusqu'à 8 heures. L'accès sera gratuit.
5. L'accès sur le site du vide grenier ne sera autorisé aux véhicules des exposants que pour le déchargement et le rechargement de leur matériel en fin de journée. **Les véhicules des exposants devront être stationnés à l'extérieur du site.**
6. En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur (Ski Club de la Planche des Belles Filles).
7. L'organisateur se réserve le droit de ne pas accepter une inscription sans en avoir à motiver sa décision. En outre, les demandes d'inscription doivent être établies sur le bulletin d'inscription, et être accompagnées du paiement par chèque à l'ordre du "Ski Club de la Planche des Belles Filles" et d'une photocopie recto-verso de la carte d'identité du demandeur. Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte.
8. L'exposant déclare en outre renoncer à tout recours qu'il serait en droit d'exercer contre l'organisateur de la manifestation, en cas de dommages matériels à son préjudice à l'occasion et pendant le séjour des matériels, marchandises et objets divers dans l'enceinte de cette manifestation.
9. Il est interdit d'exposer à des emplacements non prévus et délimités par l'organisateur.
10. La vente de denrées alimentaires, d'animaux vivants, d'armes, ou de tout autre objet prohibé est interdite. Seul l'organisateur se réserve la possibilité de proposer à la vente des boissons et denrées alimentaires à consommer sur place.
11. Les exposants, du fait de leur participation acceptent que le « Ski Club de la Planche des Belles Filles», modifie, en cas d'événements imprévu, la date ou la durée de cette manifestation, sans qu'ils puissent réclamer aucune indemnité ou remboursement.

Le Ski Club de la Planche des Belles Filles